

# Conditions générales d'inscription

Admission sur Titres en Master des Grandes Écoles de Commerce

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone ni par e-mail.

Règlement par chèque à l'inscription du montant total de la préparation ou possibilité de règlement échelonné sans frais :

- Pour la préparation annuelle tous concours avec cycle continu : règlement à l'inscription en 3 versements de 680, 680 et 670 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième le 5 décembre 2018 et le troisième le 5 février 2019.
- Pour la préparation annuelle tous concours avec stage intensif : règlement à l'inscription en 2 versements de 740 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième dix jours avant le début du stage concerné.
- Pour les options (Oral HEC et/ou Analyse de situation Audencia) : règlement par chèque à l'inscription.

Dans tous les cas, les chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS D'ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes. Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera **intégralement remboursée**. Une fois la préparation commencée, elle est due dans son intégralité, sauf cycles continus : annulation possible jusqu'au 2ème cours (retenue de 400 €).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone ni par e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

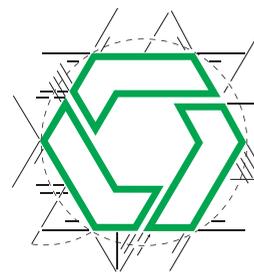
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat



# Ipesup



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

## HEC-ESSEC-ESCP-EML... Entrée en cycle Master

NOM  Prénom   
Adresse   
Tél. fixe  Tél. portable   
e-mail  @   
Concours présenté(s)  HEC  ESSEC  ESCP  EM Lyon  Audencia  EDHEC  SKEMA  TBS  
Établissement   
Études   L3  M1  M2  Bachelor  Ecole

### PRÉPARATION CHOISIE

- Préparation complète avec cycle continu (Dossiers+TAGE-MAGE™+Oraux) **2 030 €**
- Préparation complète avec stage intensif (Dossiers+TAGE-MAGE™+Oraux) **1 480 €**
- Supplément oraux HEC (Entretien d'admission en Anglais)\* **+ 360 €**
- Supplément analyse de situation (Audencia) **+ 180 €**

### SESSIONS CHOISIES

- Cycle continu "annuel"
- Cycle continu "semi-annuel" (22-23-24 déc. 2018+ janv.-fév. 2019)

### Dates TAGE-MAGE®

- Cycle continu "annuel"  
 27-28-29 oct. 2018  22-23-24 déc. 2018  23-24-25 mar. 2019  
 24-25-26 nov. 2018  9-10-11 fév. 2019
- Cycle continu "semi-annuel" (22-23-24 déc. 2018 + janv.-fév. 2019)

### Dates oraux (dates HEC "à la carte" selon la session choisie)

- 25-26-27-28 avril 2019  9-10-11-12 mai 2019  23-24-25-26 mai 2019
- 2-3-4-5 mai 2019  16-17-18-19 mai 2019

### Option TOEIC®

- Préparation annuelle (octobre 2018-février 2019) **850 €**
- Stage intensif (2-3-4-5 janvier 2019) **495 €**

(\*) Remboursement de la préparation aux oraux en cas de non-admissibilité.

Si vous êtes également candidat(e) aux concours Passerelle et/ou Templin, NE PAS utiliser cette fiche d'inscription : une fiche d'inscription spécifique est disponible auprès du secrétariat et sur le site ipesup.fr

Date et signature  
obligatoires ci-contre

# Conditions générales d'inscription

Admission sur Titres en Master des Grandes Écoles de Commerce

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone ni par e-mail.

Règlement par chèque à l'inscription du montant total de la préparation ou possibilité de règlement échelonné sans frais :

- Pour la préparation annuelle tous concours avec cycle continu : règlement à l'inscription en 3 versements de 680, 680 et 670 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième le 5 décembre 2018 et le troisième le 5 février 2019.
- Pour la préparation annuelle tous concours avec stage intensif : règlement à l'inscription en 2 versements de 740 € : le premier chèque sera encaissé à l'inscription, le deuxième dix jours avant le début du stage concerné.
- Pour les options (Oral HEC et/ou Analyse de situation Audencia) : règlement par chèque à l'inscription.

Dans tous les cas, les chèques doivent être datés du jour de l'inscription (pas de chèque post-daté).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Visa IPESUP

## GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS D'ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes. Toute inscription annulée avant la date de démarrage de la préparation choisie (quel qu'en soit le motif) sera **intégralement remboursée**. Une fois la préparation commencée, elle est due dans son intégralité, sauf cycles continus : annulation possible jusqu'au 2ème cours (retenue de 400 €).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone ni par e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Affranchir  
au tarif  
lettre en  
vigueur

Mme - M.

## CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation aux concours d'admission directe en Master HEC-ESCP-ÉSSC-EML-Audencia-EDHEC-TBS 2018-2019 et nous vous en remercions.

## PRÉPARATION CHOISIE

- Préparation complète avec cycle continu (Dossiers+TAGE-MAGE®+Oraux)
- Préparation complète avec stage intensif (Dossiers+TAGE-MAGE®+Oraux)
- Supplément oraux HEC (Entretien d'admission en Anglais)
- Supplément Analyse de situation (Audencia)

## SESSIONS CHOISIES

Date TAGE-MAGE®

- Cycle continu "annuel"  Cycle continu "semi-annuel"
- 27-28-29 oct. 2018  22-23-24 déc. 2018  23-24-25 mar. 2019
- 24-25-26 nov. 2018  9-10-11 fév. 2019

Date oraux (dates HEC à confirmer après les résultats d'admissibilité)

- 25-26-27-28 avril 2019  9-10-11-12 mai 2019  23-24-25-26 mai 2019
- 2-3-4-5 mai 2019  16-17-18-19 mai 2019

## OPTION TOEIC®

- Préparation annuelle (octobre 2018-février 2019)  Stage intensif (2-3-4-5 janvier 2019)

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

ipesup

Le secrétariat des inscriptions